



Vie municipale - p.4 > 7



Social / Emploi - p.12 > 13



Culture / Tourisme - p.16 > 17



Vie associative - p.18 > 19





Cérémonie des vœux 2026

Jean-Louis SALAK,
Maire de Mehun-sur-Yèvre
et le Conseil Municipal

invitent tous les Mehunois
à se retrouver à l'occasion
des vœux du Nouvel An

Vendredi 16 janvier 2026

à 19h

au centre socioculturel André Malraux





Jean-Louis SALAK
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

Comme pour tous les élus aux approches des élections municipales, arrive le moment de réfléchir à l'avenir, de peser le pour et le contre, de mettre en avant les atouts de cette fonction tout autant que ses inconvénients, redéfinir les priorités qui ne sont forcément plus les mêmes qu'au début de l'aventure notamment celles et ceux que nous avons, il faut bien le dire, délaissés durant tout ce temps, famille, amis...

Tous ces critères pris en compte, il faut faire un choix, ne pas le regretter, cette fonction étant si riche et prenante.

Cette décision, je l'ai prise et officialisée comme vous avez certainement pu le voir dans la presse locale : je ne me représente pas en mars 2026 au poste de maire de Mehun-sur-Yèvre.

Après dix-huit années au service de la ville, dont douze en tant que maire, ainsi que les fonctions de président des Communautés de Communes des Terres d'Yèvre puis Cœur de Berry et enfin vice-président de l'agglomération Bourges Plus, j'ai choisi de me rapprocher des miens et d'envisager d'autres engagements.

Toutes ces années m'auront apporté de nouvelles connaissances, de grandes satisfactions humaines et professionnelles, ces fonctions électives étant devenues un véritable métier, parfois mal reconnu et aux exigences de plus en plus importantes. Je n'aurais pu y arriver sans l'aide et le soutien de mon équipe municipale et des services de la ville, de belles personnes qui se sont investies pleinement dans leurs missions.

Dans quelques mois, une nouvelle équipe prendra les commandes de notre belle ville, y apportera de beaux projets, un nouveau souffle, une autre façon peut-être de voir les choses et de les faire progresser pour le bien de tous.

En attendant ce changement, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année auprès de vos proches et amis, profitez de ces instants privilégiés ... sans modération !

J. L. Salak



SOMMAIRE

Edito | 03

Vie municipale | 04 > 07

Infos municipales | 08 > 09

Travaux | 10

Environnement | 11

Social / Emploi | 12 > 13

Enfance / Jeunesse | 14

Pôle d'Enseignement

Artistique | 15

Culture / Tourisme &

Animations | 16 > 17

Vie associative

et sportive | 18 > 19

Agenda | 20 > 21

Le saviez-vous ? | 22

Tribune libre | 23

MehunMag n°89 - Décembre 2025

Directrice de la publication : Béatrice Fournier

Rédaction : Béatrice Fournier, Léa Poulhès, Philippe Bon, Sophie Brossier, Fabien Guichard, Karine Renoir

Impression : Concordances Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre

www.ville-mehun-sur-yevre.fr

ISSN 3096-394X (papier) – ISSN 3096-5934 (en ligne)



VIE MUNICIPALE

21 juin



Fête de la musique

21 juin



Inauguration de l'esplanade
Christine MOUTAUD

28 juin



Vernissage de l'exposition dans le cadre du
programme Bourges Contemporain.

10 juillet



Visite de Noëly SCHAEVERBEKE, Rosière 2025,
à l'EHPAD «Le Rayon de Soleil».

14 juillet



Festivités du 14 juillet : défilé, retraite aux flambeaux, soirée dansante et feu d'artifice.



10 août



Marché semi-nocturne

10/17/24/31 août



Les Jardins en Fête

06 septembre



Forum des associations

06 septembre



20 ans de la Fête des voisins de la rue Henri BOULARD. Mise
à l'honneur M. et Mme KOHLER qui ont fêté leur 60 ans de
mariage cette année

04 octobre



Biblis en folie

11 octobre



«Voyage», projet départemental à la bibliothèque municipale Alain-Fournier

11 octobre



Crime au château

12 octobre



Marathon du Cher



Olympique Portugais Mehunois

Octobre Rose



Judo Club Mehun

11 novembre



Repas des anciens offert par le CCAS. Remerciements à la boutique «Fleurs de Toujours» pour les plantes offertes pour décorer la salle.

11 novembre



Commémoration de l'Armistice

28 novembre



Lancement des illuminations

28 > 30 novembre



Fête foraine

■ Décès de Maryse MARGUERITAT

Jean-Louis SALAK et son conseil municipal ont la tristesse de faire part du décès de madame Maryse MARGUERITAT, conseillère municipale depuis plus de 20 ans.

De nombreux hommages, saluant son implication et son dévouement sans failles, lui ont été rendus par l'ensemble des mehunois qui la connaissait et l'appréciait. Ses missions au sein du conseil municipal sont désormais transférées à madame Jacqueline RONDET.



■ Des services de transport accessibles à tous

AggloBus propose **deux services de transport à la demande facilitant les déplacements des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) sur la commune et dans le territoire de l'agglomération :**

LibertiBus : réservé aux personnes en situation de handicap et titulaires de la Carte Mobilité Inclusion mention « Invalidité », ce service permet de **se déplacer gratuitement d'adresse à adresse sur les 20 communes du réseau AggloBus**. Les transports sont assurés à bord de minibus spécialement équipés et aménagés notamment d'une rampe d'accès pour les fauteuils roulants. Ce dispositif est accessible du lundi au vendredi de 6h à 20h, le samedi de 7h à 19h et le dimanche de 9h à 18h. **Il nécessite une inscription préalable par courrier, sur internet ou par téléphone auprès d'AggloBus**. La réservation des trajets peut ensuite être réalisée jusqu'à une heure avant le départ via leur site internet ou par téléphone.

VitaBus : ce service ouvert à tous **peut également accueillir les personnes en situation de handicap pour les trajets dans la ville depuis un arrêt de quartier** (ex : Belle Fontaine, Buisson à la Pomme, Montcorneau, Place de Somme...) **vers un point d'intérêt** (place du 14 juillet, gare de Mehun, Porte de l'Horloge, les Malandries...) **mais également entre deux points d'intérêts**. Comme pour LibertiBus, il **nécessite une inscription préalable auprès d'AggloBus** et la réservation des trajets peut ensuite être réalisée jusqu'à une heure avant le départ. Ce dispositif est accessible du lundi au samedi de 7h à 19h (sauf jours fériés).

Informations, inscriptions, réservations :
AggloBus - 23 rue Théophile Lamy CP 70148 - 18000 Bourges
02 48 67 48 67 - www.agglobus.com



■ Rosière 2026

Lors du Conseil municipal du 9 décembre, Délizia CHAMEAU - PEREIRA, résidant dans le quartier de la Belle Fontaine, a été élue 144^{ème} Rosière !

Le maire et les conseillers municipaux lui ont ensuite rendu visite à son domicile pour célébrer son élection.

Elle représentera la ville dès son couronnement le dimanche 7 juin dans les jardins du Duc Jean de Berry et sera accompagnée par Christophe GRANGETAS, président d'honneur.

Cette jeune mehunoise a effectué toute sa scolarité dans la ville et est désormais lycéenne en seconde professionnelle à Vierzon.



■ Respect du voisinage

L'absence ou le mauvais entretien des espaces verts et les nuisances sonores sont souvent source de mauvaise entente entre voisins.

Il est rappelé que tout propriétaire est obligé d'entretenir son terrain et son trottoir :

- les arbres et haies ne peuvent dépasser les 2 mètres de haut s'ils sont plantés à moins de 2 mètres de la limite de votre terrain. Si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, une distance de 0,5 mètre avec la limite de propriété doit être respectée
- la coupe des branches d'arbres, arbustes et arbrisseaux qui avancent sur le terrain d'un voisin relève de la responsabilité du propriétaire. Ce dernier peut être contraint de les couper
- les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore (emploi de tondeuse à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc....) ne sont autorisés que :
 - de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
 - de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
 - de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

En cas de litige entre voisins, il est primordial de dialoguer. Si les deux parties ne parviennent pas à s'entendre, il est possible de faire appel gratuitement à un conciliateur de justice pour aider à la résolution du problème.

Incivilité et respect des signalisations routières

Les services municipaux ont renforcé la signalisation de la zone de rencontre du centre-ville.

Il est de la responsabilité de chacun, pour la sécurité de tous, de respecter les limitations et signalétiques.

La zone de rencontre est un espace de circulation partagée entre tous les usagers, **où les piétons demeurent cependant prioritaires.**



Déplacement des abris à vélo

Les abris à vélos situés place du Fuseau d'Argent seront déplacés aux abords de la maison éclusière. L'implantation des abris situés place du 14 juillet a été réorganisée.

Vigilance face aux cambriolages

De nombreux cambriolages sont constatés dans des résidences principales en l'absence de leurs occupants, y compris en dehors des périodes de vacances scolaires. **Il est important de rester vigilant face à ce risque, pour soi et pour son voisinage.**

Lors d'absences prolongées, il est possible de prévenir la gendarmerie pour bénéficier du programme « Tranquillité vacances ». En cas de comportement suspect, il est recommandé de contacter le 17.

Lorsqu'une propriété est équipée d'un système de surveillance, son bon fonctionnement doit être vérifié régulièrement (batterie, orientation, propreté des capteurs et des caméras...) pour qu'il puisse être utilisé comme preuve par la gendarmerie en cas d'intrusion.

Le dispositif «participation citoyenne» est en place sur la commune. Une réunion en présence du major de la brigade de gendarmerie de Mehun-sur-Yèvre a eu lieu au début de l'été.

Les personnes qui souhaitent devenir «référént de quartier» et renforcer ce dispositif doivent se faire connaître auprès de la Police Municipale.

PROTECTION PARTICIPATION CITOYENNE



Panneau déjection canine

Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, partout moyen approprié, au ramassage des déjections de l'animal sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Un affichage a été mis en place dans la ville pour rappeler à tous l'amende en vigueur en cas de non respect de cette obligation. Des sacs sont à disposition à l'accueil de la mairie et des services techniques.



Nouveaux commerces et services

• ABS AUTOMOBILES

Réparation et entretien automobile. Vente de véhicules neufs et d'occasion.

18 rue des Terres Rouges

09 83 96 18 24 - abs.automobiles18@gmail.com

• ANA EVENT

Boutique de création et décoration événementielle (décors sur mesure, cadeaux personnalisés...).

117 rue Jeanne d'Arc

06 59 72 69 96 - marjorievieiramendes@gmail.com

• AR PLOMBERIE (nouveau numéro) : 06 59 96 46 00

• FLOR&LO

Fleuriste

169 rue Jeanne d'Arc

02 48 57 34 92 - florelo.mehun@gmail.com

• FOURNIL DU ST SYPH

Boulangerie pâtisserie artisanale.

7 rue Jeanne d'Arc

02 59 16 35 51 - fournil.du.saint.syph@gmail.com

• KÉRESPARS DAVID

Rénovation, décoration, intérieur et extérieur.

06 83 51 39 12 - david.kerespars18@gmail.com

• MADE IN BERRY SOLOGNE

Groupement de producteurs locaux.

153 rue Jeanne d'Arc

06 81 59 76 68 - madeinberrysologne@gmail.com

• MAISON SATIER

Maison d'optique, lunettes de vue et solaires, expertise en défauts visuels et visagisme, accessoires pour lunettes et lentilles de contact.

124 rue Jeanne d'Arc

09 83 05 11 91 - contact@maisonsatier.com

• TAXI J3B

06 63 44 37 84 - taxij3b@outlook.fr

Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

L'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, il est nécessaire de procéder à sa propre inscription (première inscription ou à la suite d'un changement de domicile depuis une autre commune ou changement d'adresse au sein de la commune) en veillant à respecter les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection ;
- être français,
- jouir de ses droits civiques et politiques.

Pour les élections municipales de mars 2026, la démarche est à faire au plus tard le 6 février pour un dépôt en mairie et jusqu'au 4 février pour les demandes en ligne.

À savoir, un citoyen européen (non français) résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.

Pour cette démarche, se munir :

- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation ou facture de gaz, électricité, eau, téléphone fixe, internet, impôts)
- de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité.

Des formulaires CERFA sont disponibles à l'accueil de la mairie et en ligne.

Documents électoraux :

Pour recevoir ces documents électoraux (carte d'électeur, propagande électorale, courrier simple) **il est essentiel de veiller à ce que ses noms patronymiques, d'usage et prénom(s) figurent sur sa boîte aux lettres.** A noter également qu'un contrat de réexpédition de son courrier postal ne comprend pas la réexpédition de sa carte d'électeur et de sa propagande électorale.

Situation électorale :

Il est possible de vérifier sa situation électorale, retrouver l'adresse de son bureau de vote, son numéro d'électeur, les procurations reçues et données via la démarche en ligne sur le site du ministère.

Procurations :

En cas d'empêchement le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration en utilisant le formulaire en ligne ou directement sur le télé service «Maprocuration». La demande doit ensuite être validée dans un commissariat de police ou une gendarmerie. elle peut également être remplie directement dans leurs locaux.

Renseignements et démarches à réaliser sur le site :

www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches



Recensement citoyen dès 16 ans

Le recensement citoyen est obligatoire pour tous les jeunes français dès 16 ans. Il doit se faire auprès de la mairie du domicile dans les 3 mois suivants le 16^e anniversaire et au plus tard avant les 25 ans.

À l'issue du recensement, une attestation est délivrée. Elle est nécessaire pour passer des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...

Par ailleurs, le recensement doit être effectué pour :

- participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Pièces nécessaires à la réalisation de cette démarche :

- pièce d'identité valide (Carte Nationale d'Identité ou passeport),
- justificatif de domicile récent (de moins de 3 mois),
- livret de famille.

Changement de nom/prénom

En cas de changement de nom (par procédure simplifiée via la déclaration auprès d'un officier d'état civil ou pour un motif légitime, par décret) ou de changement de prénom (par demande auprès d'un officier d'état civil), **il est nécessaire de demander le renouvellement de sa Carte Nationale d'Identité et/ou de son passeport.**

Cette démarche est essentielle et doit être faite dès que l'acte de naissance aura été mis à jour en suivant la procédure de demande de renouvellement habituelle et en fournissant les pièces justificatives nécessaires dont l'acte de naissance modifié.

Une fois le changement effectué, les titres d'identité délivrés précédemment ne seront plus valables et ne permettront plus de justifier de son identité en cas de contrôle ou au passage des frontières. Un délai de 3 mois est autorisé.

Ce renouvellement est gratuit sous réserve de fournir les titres d'identité à renouveler.

**J'AI CHANGÉ
DE NOM ET/OU DE PRÉNOM ?
JE DOIS RENOUELER
MA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ
ET MON PASSEPORT !**



Démarches d'urbanisme

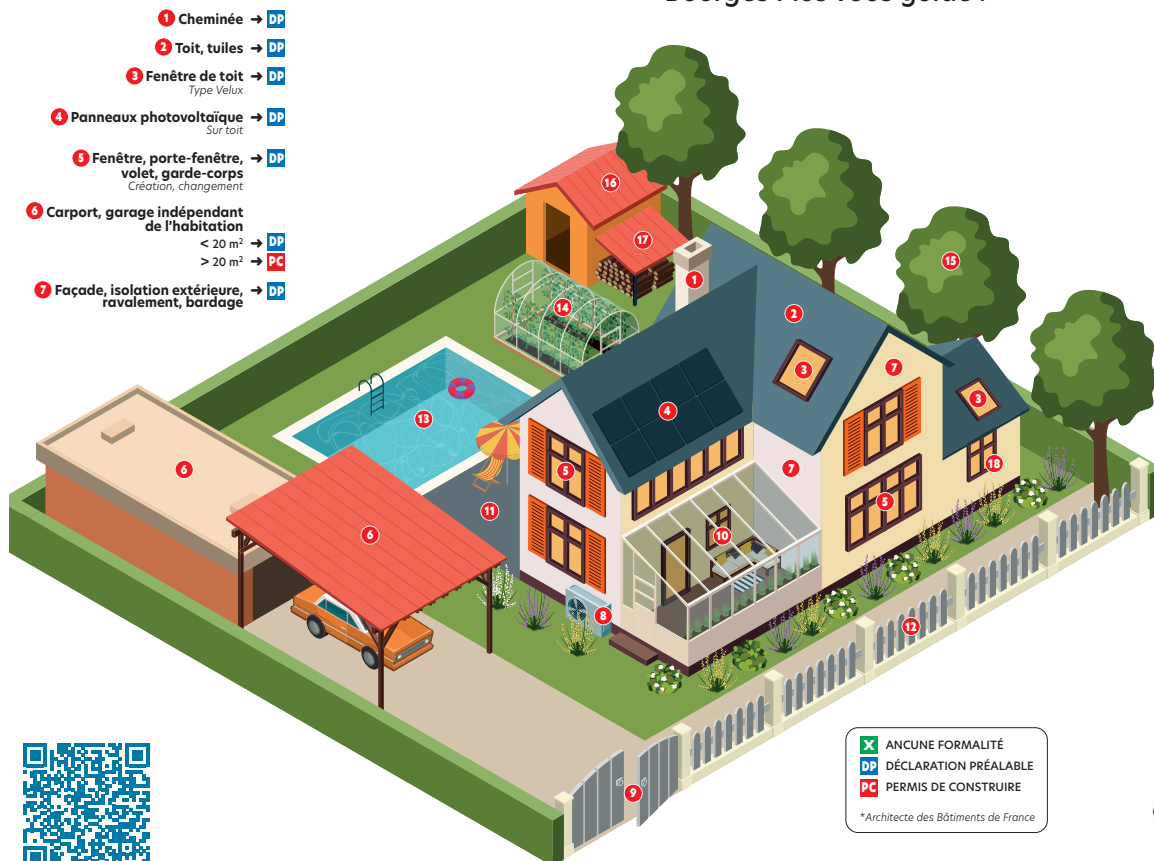
Bourges Plus a édité un mémo des démarches d'urbanisme à réaliser en fonction des travaux souhaités. Ce document est disponible sur le site internet de la ville et au service urbanisme de la mairie.



Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable, permis de construire ?

En fonction des travaux que vous envisagez dans votre maison, les démarches et autorisations diffèrent
Bourges Plus vous guide !



Arrêt du cuivre : action obligatoire avant fin janvier

La commune de Mehun-sur-Yèvre fait partie du secteur où l'opérateur Orange arrêtera définitivement le réseau cuivre fin janvier. **Tous les habitants doivent impérativement basculer vers la fibre sans délai.**

Raccordement obligatoire

La fibre est disponible partout dans la commune. Pour se raccorder au plus vite, il est nécessaire de faire sa demande directement sur le portail de Berry Fibre Optique (procédure publique de raccordement).



Une fois raccordé, l'abonné doit contacter son opérateur pour activer son offre fibre.

En cas de travaux nécessaires

Si des travaux doivent être réalisés sur la propriété, il est possible, sous conditions de ressources, de bénéficier d'une aide au raccordement (informations sur le même portail).

Difficultés de raccordement

En cas de difficultés importantes, prévenir la mairie par internet ou par téléphone.

Horaires d'ouverture de la mairie

L'accueil de la mairie est ouvert :

- lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45.

Contact : 02 48 57 30 25

Conciliatrice de justice

Une nouvelle conciliatrice a été nommée. Madame COURVEAULLE reçoit désormais sur rendez-vous le 1^{er} et le 3^e lundi après-midi du mois à l'espace Maurice Genevoix.

Le conciliateur de justice a pour rôle de faciliter le règlement amiable de certains litiges civils du quotidien (troubles du voisinage, litiges entre propriétaires et locataires...).

Contact :

06.75.31.95.14

maryse.courveaulle@conciliateurdejustice.fr

■ Réseau d'eau

Les travaux de raccordement du réseau d'eau potable ont été retardés par la présence massive de rochers sur tout le linéaire de la RD 2076.

La circulation sera rétablie pour les vacances scolaires de fin d'année. En cas d'imprévus techniques, la circulation alternée pourrait être remise en place ponctuellement.

Ces travaux, dans la rue de Verdun, se poursuivent.



■ Rue Camille Méraut

Les aménagements de la rue Camille Méraut ont débuté mi-novembre pour une durée d'environ six mois, en fonction de l'avancement des travaux. La circulation et le stationnement y sont interdits.

La municipalité, consciente de l'impact de ces travaux sur la circulation, déjà perturbée par ceux de la RD 2076 (cf. article «réseau d'eau»), a procédé à des aménagements temporaires :

- suppression du stationnement dans la rue Agnès Sorel afin de permettre la circulation sur deux voies
- mise en place d'une déviation par la rue Henri Boulard

Ces travaux sont essentiels pour permettre la sécurisation de la rue Camille Méraut, aussi bien pour les usagers que pour ses habitants. Ils comprennent :

- la pose des bordures
- la réfection de la route
- la réalisation d'aménagements paysagers
- la plantation de végétaux et la pose de la signalétique.

■ Éclairage LED

Le changement de l'éclairage public dans la ville se poursuit avec le remplacement des lampadaires dans les rues Marius Ameline, Fernand Baudry, Camille Méraut, Henri Boulard et sur la place du 18 juin.

■ Epicerie Sociale et Solidaire

Un plafond thermique a été installé dans le hall d'entrée de l'Épicerie Sociale et Solidaire « Le Panier Mehunois ».

■ Travaux dans les écoles

Durant les vacances d'été et d'automne, les agents des services techniques ont réalisé de multiples travaux de rénovation dans les écoles maternelles et élémentaires afin de maintenir des espaces de travail agréables pour les enfants et le personnel enseignant :

- peinture dans les toilettes de l'école du Château
- remise en peinture des jeux des écoles
- rénovation des chalets des écoles Jules Ferry et Charmilles
- isolation acoustique dans une classe de maternelle de l'école Marcel Pagnol et une classe de l'école Jules Ferry.
- remplacement des éclairages à l'école Marcel Pagnol et à l'école du Château
- peinture d'un couloir à l'école Marcel Pagnol...



■ Quartier des Malandries

Depuis le printemps dernier, France Loire a engagé la démolition de 41 logements situés dans la dernière tour du 10 rue Jacques Cœur. Les travaux, débutés en mai 2025, se sont déroulés en plusieurs étapes : curage des bâtiments, désamiantage puis déconstruction des structures à partir de septembre.

Le chantier est entré dans sa dernière phase avec la remise en état du terrain. L'emprise libérée fait l'objet d'un engazonnement qui devrait être achevé d'ici la fin de l'année 2025.

Cette démolition s'inscrit dans une démarche globale de renouvellement urbain. Le terrain libéré accueillera prochainement un nouveau programme de 21 logements, mêlant habitat collectif (12 appartements) et maisons individuelles (9 logements).

Les études démarreront en 2026, suivies des travaux les deux années suivantes. La livraison de ces nouveaux logements, conçus selon les normes environnementales actuelles, est programmée pour 2029.

Cette opération vient compléter les 18 logements déjà livrés en 2023 dans le cadre de la requalification du quartier.



Cimetière communal

La commune poursuit l'aménagement durable et respectueux de l'environnement avec l'achèvement de l'extension du cimetière communal et la modernisation progressive de l'ancien site. Ces travaux permettent d'offrir un lieu de recueillement adapté aux évolutions des pratiques funéraires.

Une extension conçue dans un esprit paysager.

L'extension du cimetière, désormais réalisée et autorisée, porte sur une superficie de 8909m². Les principales étapes d'aménagement sont déjà finalisées : déblaiement des parcelles, installation de la nouvelle clôture, création d'allées carrossables et ensemencement du gazon.

Cette nouvelle partie sera donc traitée progressivement dans un esprit paysager, en cohérence avec l'étude menée en 2023 et les recommandations du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement CAUE) du Cher.



Un ancien cimetière plus végétalisé et agréable.

Dans le cimetière existant, les premières interventions menées à l'hiver dernier et à l'automne ont donné des résultats encourageants. Des cyprès de Provence et des charmes ont été plantés, apportant verticalité et structure au site. Par ailleurs, un test d'hydromulching (un mélange innovant combinant fibres organiques, activateur de germination et graines) a permis d'expérimenter une technique prometteuse de végétalisation.



La commune appliquait déjà, conformément à la loi, le zéro phytosanitaire, mais cette obligation réglementaire conduisait à un entretien très difficile, peu satisfaisant pour les agents comme pour les usagers. Une stratégie végétale cohérente et pérenne a donc été mise en place afin d'améliorer durablement l'aspect du cimetière et de faciliter les interventions.

Une végétalisation à grande échelle sera déployée :

- les grands espaces seront engazonnés
- les zones plus étroites situées entre les tombes seront semées d'un mélange fleuri ultra-court, composé de plantes annuelles et vivaces.

Ces choix permettront de conserver le «zéro phyto» tout en assurant un entretien plus maîtrisé, sans pousse anarchique de végétaux et en améliorant le confort en période estivale grâce à une meilleure régulation thermique.

Un accompagnement respectueux des pratiques funéraires

Pour favoriser un accueil digne et adapté des familles ayant recours à la crémation, les puits du souvenir dédiés à la dispersion des cendres ont été équipés de disperseurs. Ces dispositifs permettent de mieux respecter ce mode d'inhumation.

Plantation d'arbres

L'arbre foudroyé devant l'école Marcel Pagnol a été remplacé par un arbre offert par un couple de mehunois. De nouveaux arbres ont aussi été plantés dans les jardins du duc Jean de Berry, sur la nouvelle esplanade Gaston Bernet et sur la place du 14 juillet.



Horaires de la déchetterie

Du 1 ^{er} novembre au 31 mars :	matin	après-midi
mardi		
mercredi	9h/12h	13h30/17h15
vendredi		
samedi		
Fermée les lundi, jeudi et dimanche.		

Les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sont à retrouver sur l'application «MonServiceDéchets».

Renseignements :
Service environnement de Bourges Plus.
0 800 897 730
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

■ Forum des Métiers et de l'Emploi

La dernière édition du forum organisée par le Service Emploi municipal en collaboration avec la mission locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre a eu lieu le 25 novembre au centre socioculturel André Malraux.

Plus d'une centaine de personnes, en recherche d'emploi, souhaitant se former ou en réorientation professionnelle, est venue à la rencontre des professionnels et centres de formation présents. De nombreuses entreprises locales qui recrutent y ont participé.

Un large panel de métiers était représenté, permettant aux élèves du collège Irène Joliot-Curie de se renseigner sur les possibilités d'études et de carrière.



■ Représentation théâtrale

La compagnie « Hors Sujet » et la Mission Locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre, en partenariat avec la CPTS Berry Vierzon Sologne et la mairie de Mehun-sur-Yèvre ont proposé une journée culturelle réunissant des jeunes de la classe de 4^{ème} option « théâtre » du collège Irène Joliot-Curie, des résidents de l'EHPAD « Le Rayon de Soleil » et des bénéficiaires du CCAS.

Au cours de cette journée, les participants ont assisté au spectacle puis échangé entre eux et avec les comédiennes avant de partager un repas. Des ateliers avec les comédiennes ont également été proposés.

Dans un courrier de remerciements adressé à leurs aînés, les élèves du collège témoignent des leçons retenues :

- « nous avons appris qu'il faut profiter de la vie et que la vieillesse est aussi joyeuse »
- « nous avons pris conscience qu'il ne faut pas s'empêcher de faire des choses, même si on est âgé »
- « vous nous avez touchés par vos jeux de scène talentueux et vos souvenirs échangés... »...

Une rencontre inédite qu'ils garderont tous en mémoire. Cet événement s'est inscrit dans le cadre de la Semaine d'Intervention sur le Santé Mentale, portée par le PETR Centre-Cher.



■ Action de nettoyage par les jeunes de la Mission Locale

Neuf jeunes de la Mission Locale, antenne de Mehun-sur-Yèvre (en contrat d'engagement jeunes (CEJ)) accompagnés par leurs conseillères Séverine PICON et Lara MONNOT ont participé à une action de nettoyage du cimetière communal.

Cette action a été menée en collaboration avec le centre de recrutement de l'Armée de Terre, par l'intermédiaire de l'adjudant-chef Pierre, ils ont procédé au désherbage des allées, au nettoyage du Monument aux Morts et des tombes des soldats morts pour la France ainsi qu'à la réfection des grilles de la sépulture de la famille Pateux.



Ces jeunes, arborant le Bleuets de France, ayant participé à la commémoration du 11 novembre, ont été félicités par la municipalité.



■ Distribution des colis de Noël

Les 8 et 9 décembre, 192 mehunois ont reçu leur colis de Noël offert par le CCAS et la municipalité.



■ Concours culinaire intergénérationnel

En partenariat avec le CCAS de Bourges, le CCAS de Mehun-sur-Yèvre a organisé le 24 septembre, la première étape du concours culinaire intergénérationnel : un après-midi riche en échanges autour de la création culinaire pour les deux générations.



Les finalistes mehunois ont ensuite participé à la finale à la Villa Monin et se sont qualifiés à la seconde place de ce challenge.



Remerciements aux entreprises mehunoises Butterfly, Carrefour Market et Pillivuyt pour le don des cadeaux remis aux gagnants.

■ Ateliers ouverts à tous à l'épicerie sociale et solidaire

De nouveaux ateliers sur le thème du numérique, animés par Bourges Plus seront proposés prochainement à l'épicerie sociale et solidaire «le Panier Mehunois». Ils sont ouverts à tous sur inscriptions. Des ateliers d'échange avec le planning familial seront également proposés dans l'année.

Renseignements dans l'agenda du site internet de la ville et auprès de l'épicerie sociale et solidaire :

09 70 21 05 29

■ Rentrée scolaire 2025/2026

Les établissements scolaires de la ville accueillent cette année **450 élèves en classes primaires** :

- 154 dans les écoles maternelles Centre, Jules Ferry et Marcel Pagnol,
- 296 dans les écoles élémentaires Château, Charmilles et Marcel Pagnol.

303 enfants sont inscrits au service d'accueil périscolaire. Les thèmes des activités programmées dans chaque lieu d'accueil sont :

- « Mur d'expression sous toutes ses formes - Familles/Enfants » à l'accueil de Marcel Pagnol
- « Jouons ensemble et savoir vivre ensemble autour du jeu » à l'accueil de Jules Ferry et des Charmilles
- « Au fil des quatre saisons » à l'accueil du Centre et du Château.

394 enfants sont inscrits au service de restauration scolaire et 169 au service de transport scolaire.

■ Séjour d'automne au centre de loisirs

Lors de ce séjour, sur le thème «La vie d'artiste» de nombreuses activités ont été proposées aux enfants fréquentant le centre de loisirs de Mehun-sur-Yèvre : peinture sur porcelaine, zumba, yoga, visite à la bibliothèque municipale, visite du Château, activités manuelles, balades, ateliers cuisine, etc...

La fin du séjour, le vendredi 31 octobre a été marqué par une journée spéciale «Halloween». Les enfants se sont déguisés et maquillés pour l'occasion. Un atelier cuisine a permis de préparer des gourmandises «monstrueuses» pour le goûter de la fin de journée.



■ Fermeture de fin d'année

L'accueil de loisirs municipal est fermé pendant les vacances de fin d'année, du 22 décembre 2025 au 02 janvier 2026 inclus.

Réouverture à partir du 07 janvier 2026 pour l'accueil périscolaire du mercredi.

Le secrétariat sera ouvert aux horaires habituels les 22 et 23 décembre 2025 et le 02 janvier 2026.

■ Séjour d'hiver

Le prochain séjour au centre de loisirs aura lieu durant les vacances d'hiver du 16 au 27 février 2026.

Lors de ce séjour, les jeunes deviendront acteurs de leur ville, ils participeront à des missions de citoyenneté comme «nettoyons la nature», ils apprendront à utiliser les voies de mobilité douce et à se déplacer en train, vélo... Des activités, sportives, manuelles et artistiques avec des intervenants externes leur seront également proposées.

Renseignements à venir sur l'Espace Famille.

■ Spectacle de Noël des maternelles

Chaque année, la municipalité offre un spectacle aux élèves des écoles maternelles de la ville. L'animation est suivie d'une remise d'un cadeau à chaque enfant.



Rentrée artistique

Le Pôle d'Enseignement Artistique de la ville assure un apprentissage artistique contribuant à l'épanouissement de chacun, dispensant un enseignement de qualité dans le domaine de la musique et des arts plastiques.

L'établissement accueille les enfants dès l'âge de 4 ans (éveil musical), puis propose un cursus d'apprentissage à partir de 7 ans. 12 instruments sont enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba, piano, guitare classique, accordéon, violon, violoncelle, percussions.

Des parcours personnalisés sont proposés, destinés à des plus grands élèves ne disposant plus de suffisamment de temps pour suivre un cursus complet, à des élèves adultes, ou encore à des personnes souhaitant ne faire qu'une pratique collective. L'école d'arts plastiques propose un enseignement varié, d'initiation ou de perfectionnement adapté aux enfants à partir du CP et aux adultes.

260 élèves se sont inscrits au Pôle d'Enseignement Artistique, 67 à l'école d'arts plastiques et 193 au Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC).

Au total, l'établissement accueille 98 élèves en provenance de communes extérieures, 165 élèves de moins de 18 ans et 95 de plus de 18 ans.

Le nouveau directeur, Frédéric LANGÉ, connaît bien la structure, il enseigne le saxophone à Mehun-sur-Yèvre depuis 1992.

Il est secondé de Valérie LACUBE nouvellement arrivée au secrétariat de l'établissement.

L'équipe pédagogique, au complet, accueille de nouveaux professeurs depuis septembre :

- Sébastien DELALEUF chef de chœur de la chorale Voca'song
- Éric BEAUMONT professeur de trompette
- Clément BARDE professeur de trombone et de tuba
- Philippe BRUÈRE assure le remplacement de Giliane BASCH durant son congé maternité pour les cours de violon et est également professeur de violoncelle
- Nicolas SCHOTT professeur de percussions désormais dirige également l'orchestre cadet.



Orchestre à l'école

Après 3 cycles de 2 ans dans les écoles de la ville : Château, Charmilles, Marcel Pagnol, **une nouvelle classe orchestre a débuté le 19 septembre avec les élèves de la classe CE2-CM1 de Madame Moreau de l'école du Château.** Ce projet entièrement financé par la ville est encadré par des enseignants du Conservatoire.

Après une présentation des instruments sous forme d'un petit concert donné par les professeurs, les élèves ont débuté leur apprentissage. Le directeur du PEA envisage d'ores et déjà deux restitutions de l'orchestre : la première en février afin de familiariser les élèves à un public et une seconde en juin pour présenter le travail de cette première année.

Ce projet en partenariat avec l'Education Nationale apporte une connaissance musicale aux enfants en leur apprenant à jouer d'un instrument et en renforçant leur cohésion et leur esprit de groupe. La pratique d'une activité musicale a des effets bénéfiques sur leur concentration en classe tout en favorisant les apprentissages.



Programme des représentations Janvier > Mai 2026

• JANVIER

> **Rencontre départementale de percussions le 24/01**
17h - Centre socioculturel André Malraux

> **La Nuit des Conservatoires le 30/01**
19h - Pôle d'Enseignement Artistique

• MARS

> **Concert de cordes le 27/03**
20h - Collégiale Notre-Dame

• AVRIL

> **Concert des Familles le 10/04**
19h - Espace Maurice Genevoix

• MAI

> **Audition piano, guitare, flûte et exposition le 28/05**
19h - Espace Maurice Genevoix

> **Concert de la chorale Voca'Song le 28/05**
16h - Collégiale Notre-Dame

> **Concert 14.5 et ensemble de cuivres le 29/05**
20h - Centre socioculturel André Malraux

■ Prochaine saison touristique

Le musée Charles VII ouvrira ses portes au château Charles VII et au Pôle de la porcelaine du 28 mars au 1^{er} novembre 2026.

Une nouvelle exposition temporaire au Pôle de la porcelaine mettra en valeur des céramiques asiatiques autour du thème du japonisme qui a inspiré de nombreux porcelainiers. Ce sera ainsi l'occasion de comparer les collections du musée Charles VII avec celles des autres musées de la région Centre-Val de Loire en mutualisant les échanges.

D'autres expositions sont également prévues comme la présentation des planches du prochain ouvrage sur Jeanne d'Arc de l'artiste Jean Chen, la participation à l'événement « Bourges Contemporain », l'exposition « La Borne - 365 jours d'art contemporain en région Centre », des expositions à la bibliothèque municipale... Cette année auront lieu également les Fêtes Médiévales, le salon des Métiers d'Art, la 144^{ème} édition de la Rosière...

Les touristes pourront séjourner au camping municipal à partir du 12 avril jusqu'au 18 octobre 2026.

■ Concours photos

Le concours photo 2026 aura lieu du 1^{er} février au 30 avril inclus.

Cette année, **le thème portera sur « Le jeu »**. Un instant capté lors d'un concours de belote, sur un toboggan dans une aire de jeux, durant une passe décisive d'un match de football ou pendant une partie de Monopoly en famille... Les photographes devront avant tout proposer des clichés montrant des moments de partage, de joie, de compétition et d'échange autour du « jeu » au sens large.

Les 12 meilleurs photos, sélectionnées par un jury, seront exposées dans la ville pendant l'été. Des prix seront décernés lors de l'inauguration.

Plus d'informations à venir sur le site internet de la ville.



■ «La Borne – 365 jours d'art contemporain en région Centre»

Du 12 février au 21 avril, « La Borne », un espace d'expositions temporaires sera installé sur la place du 14 juillet pour faire découvrir successivement le travail de deux artistes :

- Guillaume JEZY : à travers le dessin et la construction à différentes échelles, l'artiste élabore des formes architecturales semblant se développer en autonomie et en dialogue avec les spécificités et les récits dans lesquelles elles prennent place.
- Gongmo ZHOU : puisant dans les photographies de son quotidien (reflets de portes, fenêtres, écrans...) ses peintures explorent l'absence du corps et les états de visibilité et d'imperceptibilité.

Cette initiative de l'association « Le Pays où le Ciel est toujours bleu », réalisée en partenariat avec le Conseil Régional et la Direction Régionale des Affaires culturelles du Centre, vise à mettre en contact l'art contemporain et le grand public en multipliant les points de rencontre dans la région, donc à Mehun-sur-Yèvre cette année.

Le contenu de cette « borne » sera visible de l'extérieur uniquement.

■ Salon des Métiers d'Art

Le Salon des Métiers d'Art revient les samedi 11 et dimanche 12 avril pour sa 12^{ème} édition !

Ce rendez-vous incontournable des artisans et artistes d'art du territoire permet de mettre en valeur leur travail et leurs savoir-faire. Les visiteurs pourront également y retrouver de nombreuses idées de cadeaux exceptionnels (bijoux, décoration d'intérieur, accessoires, mobiliers...).

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 27 février pour les artisans et artistes d'art souhaitant participer à ce salon qui aura lieu au centre socioculturel André Malraux.

Renseignements sur le site internet de la ville et auprès du service Culture-Tourisme :

tourisme.culture@ville-mehun-sur-yevre.fr



Fêtes Médiévales

Les Fêtes Médiévales auront lieu les samedi 4 et dimanche 5 juillet 2026.

Un appel à candidature sur cette thématique est lancé auprès des artisans, compagnies et troupes qui souhaitent participer à cet événement.



Route Jacques Cœur

Par son histoire, la ville de Mehun-sur-Yèvre est étroitement liée à Jacques Cœur. En effet, Charles VII, alors roi de France, fait de cet homme son grand argentier en 1439, mais aussi son conseiller. Leurs rencontres furent donc nombreuses au château de Mehun-sur-Yèvre. C'est pourquoi **la ville est labellisée «Route Jacques Cœur» depuis plusieurs années.**

Ce label permet de bénéficier d'une visibilité supplémentaire pour la ville et ses musées. Des animations comme «Crime au château» sont également proposées en partenariat avec ce label. Cette année, **deux soirées «Crime au château» seront proposées les samedis 20 juin et 10 octobre.** La réservation s'effectue sur le site internet du label.

La Route Jacques Cœur propose également le «Pass Privilège». **Cette carte de fidélité dématérialisée permet de bénéficier de réductions sur l'ensemble de ses sites membres et partenaires dont le château Charles VII et le Pôle de la Porcelaine.** Il est disponible à l'achat dans les musées de la ville et auprès du bureau d'information touristique. Il permet de bénéficier pendant un an, d'un tarif réduit par rapport au plein tarif individuel sur la visite de plus de 30 sites !



2025 à la bibliothèque municipale Alain-Fournier

La saison culturelle à la bibliothèque municipale a été riche en événements.

Cinq expositions ont été présentées, dont la dernière « Feuillages » est visible jusqu'en janvier 2026. La structure a également participé à des événements nationaux « Biblis en folie » des projets en lien avec le département et le Pôle d'Enseignement Artistique « Les biblis montent le son », « Voyages ».



De nombreuses activités y sont proposées pour tous les groupes d'âges (les heures du conte, le tricot club, les rencontres lectures...) mais également en dehors de ses murs (portage de livres à domicile et à l'EHPAD de la ville, animations à la crèche « À Petits Pas »...).

Les agents de la bibliothèque organisent aussi des ateliers pour les écoles de la ville et les enfants du Centre de Loisirs municipal.



En 2026, de nouvelles expositions et animations seront proposées :

- «La nuit de la lecture» le 23 janvier
- exposition et conférence de Jean Chen le 28 mars
- semaine «littérature Argentine» avec l'association « Tu connais la nouvelle » du 8 au 12 juin
- exposition des photos de Morgane GUENARD à la rentrée de septembre.

L'accès à la bibliothèque et la participation à ces événements sont gratuits et ouverts à tous.

Chacun peut s'y rendre pour consulter la presse quotidienne, profiter des 25 000 ouvrages et documents disponibles et les consulter sur place, profiter du jardin aménagé à la belle saison ou s'amuser avec les jeux mis à disposition. **Les emprunts sont possibles sous réserve du règlement d'un abonnement annuel.**

L'actualité de la bibliothèque est à suivre sur sa page Facebook et le site internet de la ville.

■ Forum des associations

Le forum organisé par la municipalité a eu lieu le samedi 6 septembre. **42 associations mehunoises étaient réunies** au centre socioculturel André Malraux pour présenter leurs activités et recruter de nouveaux adhérents. Des démonstrations et des présentations ont été proposées par le judo club, le karaté club, le tai chi chuan, Pole and Dance Passion, «Le sport pour tous» et l'Harmonie municipale.



■ Marathon du Cher

La deuxième édition de cette compétition sportive a eu lieu le 12 octobre, réunissant environ 2 000 athlètes sur la ligne de départ des épreuves de 10km, semi-marathon et marathon. Le départ du semi-marathon a eu lieu à Mehun-sur-Yèvre, place du Général Leclerc. **Près de 800 coureurs** se sont déplacés dans la ville et les jardins puis ont rejoint le canal de Berry pour rallier la ligne d'arrivée située à Vierzon. L'Harmonie municipale de Mehun-sur-Yèvre a animé le départ de la course. **Un événement exceptionnel, mobilisant de nombreux bénévoles sans qui la sécurité et le bon déroulement de la manifestation n'auraient pas pu être assurés.** Ils ont été remerciés par les organisateurs au centre socioculturel André Malraux.

Rendez-vous pour la prochaine édition le 11 octobre 2026.



■ Distinctions pour des clubs sportifs mehunois

Le club de badminton conserve une étoile au label de l'Ecole Française de Badminton (EFB) pour la saison 2025/2026. Cette distinction, attribuée par la Fédération Française de Badminton, met en valeur les structures qui s'engagent à respecter la charte assurant la qualité de l'accueil et la formation des jeunes licenciés. À noter que le club compte désormais plus de 80 adhérents, ce qui fait de lui le cinquième club du Cher en terme de licenciés. Le nouveau président, Florian RAMEAU a reçu le volant officiel des JO 2024 des mains du président du Comité du Cher de badminton, David BEAUDRIER.



Par ailleurs, **la Fédération Française de Handball a attribué à l'Olympique Mehunois Handball les labels suivants :**

- « Vie de club » : valorise le club dans ses actions de lutte contre les violences et incivilités ainsi que dans ses actions spécifiques au service de la jeunesse.
- « BabyHand » : label valorisant le club comme acteur clé au service de la petite enfance.
- « Hand à 4 » : valorisant le club dans ses actions de déploiement de cette pratique.

Des labels, gages de qualité et symboles de la performance sociale de cette association sportive et de l'investissement de ses bénévoles.

Félicitations à ces clubs pour leurs distinctions.

■ Une rencontre historique

Le 11 octobre dernier au stade André Poitrenaux, l'Olympique Portugais de Mehun a affronté l'équipe de la Berrichonne de Châteauroux dans le cadre du cinquième tour de la Coupe de France de football.

■ Concours de pêche

Le samedi 12 juillet, 65 pêcheurs ont participé aux deux concours de pêche organisés par le Gardon Mehunois au canal de Berry. Le concours en individuel a été remporté par Alain RAFLIN de Mehun-sur-Yèvre avec 4018 pts (1g = 1 pts). Dans l'après-midi, le 2^{ème} concours « en Américaine » a réuni 16 équipes. Tous les pêcheurs sont repartis avec des lots. Le Gardon Mehunois remercie le Maire Jean-Louis SALAK, Christian GATTEFIN, Christian JOLY et l'O.M.S pour leur participation à la remise des coupes.

Michel PATIN, président de l'association remercie les sponsors et tous les bénévoles.



■ Championnat de France de Pole Sport en cerceau aérien

Sarah GEOFFROY, 15 ans, évoluant au sein de l'école Pole and Dance Passion Mehun depuis 2021 a remporté en mai la médaille d'or aux Championnats de France de Pole Sport en cerceau aérien. Une pratique qu'elle exerce depuis seulement un an et demi ! Cette jeune fille, très compétitive, a participé cet été aux championnats d'Europe à Prague et s'apprête à concourir aux championnats mondiaux du 9 au 14 décembre à Budapest.



■ Soirée bavaroise

Cet événement organisé par l'Harmonie municipale de Mehun aura lieu le 14 février au centre socioculturel André Malraux. Sur inscription.



■ Initiation à l'Allemand

Lors de la réception des pompiers de Murg par leurs homologues mehunois à l'automne 2024, il a été demandé des cours d'initiation à l'allemand pour faciliter les échanges avec la ville jumelle. Après concertation entre le comité de jumelage et les élus, Christine BOITON et Frédérique GOUSSARD, membres du comité de jumelage et germanistes, ont proposé de mettre en place une heure d'initiation par semaine pour les adhérents des associations mehunoises qui font régulièrement des échanges avec Murg. Depuis février 2025, tous les mercredis à 20h, un petit groupe progresse dans la langue de Goethe. Une très bonne préparation pour le Challenge (Mehun-Murg) prévu à Murg en septembre 2026.

Les personnes intéressées par les échanges entre les deux villes jumelles peuvent contacter le comité : mehunmurg@orange.fr

■ Arrêt de la collecte de bouchons

Face à la baisse du volume des bouchons collectés et aux difficultés d'acheminement vers l'usine de recyclage, l'association de l'Encouragement du Dévouement de Mehun - Val d'Yèvre cesse la collecte. Elle remercie tous les donateurs qui ont soutenu cette activité depuis de nombreuses années, permettant la réalisation de nombreux projets en faveur des personnes les plus fragiles ou les plus démunies.

■ Recherche d'animateur

L'Amicale Marcel Pagnol est à la recherche d'un(e) animateur(trice) pour son atelier d'art floral. Renseignements par mail : assomarcelpagnol@free.fr

■ Téléthon 2025

De nombreuses personnes se sont mobilisées le samedi 6 décembre à l'occasion du week-end du Téléthon et durant les mois de novembre et décembre lors d'événements associatifs (matches, courses, concerts...).

Remerciements à tous les participants et organisateurs pour leur mobilisation.

Le montant total collecté sera communiqué en janvier.



DÉCEMBRE



■ **20 décembre - 16h > 21h**
21 décembre - 10h > 18h
Marché de Noël
 par le Comité des Fêtes
 Place du Général Leclerc

■ **26 décembre - 14h30 > 18h30**
Collecte de sang
 par l'association pour le don de sang bénévole
 Centre socioculturel André Malraux

■ **31 décembre - 20h**
Réveillon de la St Sylvestre
 par le Comité des Fêtes
 Centre socioculturel André Malraux
Sur inscription

JANVIER

■ **03 janvier - 19h**
04 janvier - 14h
Rifles
 par le Judo Club Mehun
 Centre socioculturel André Malraux

■ **09 janvier - 19h**
Réunion de lancement du Comité de Rosière
 Espace Maurice Genevoix

■ **09 janvier - 19h**
Loto
 par l'Amicale Marcel Pagnol
 Centre socioculturel André Malraux

■ **15 janvier - 14h**
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

■ **16 janvier - 19h**
Voeux à la population
 Centre socioculturel André Malraux

■ **18 janvier**
Loto
 par l'Olympique Portugais Mehunois
 Centre socioculturel André Malraux

■ **20 janvier - 18h30**
Conseil municipal
 Salle du Conseil - Mairie

■ **23 janvier**
Nuit de la lecture
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

■ **24 janvier - 17h**
Rencontre départementale de percussions
 par le Conservatoire
 Centre socioculturel André Malraux

■ **30 janvier - 19h**
La Nuit des Conservatoires
 par le Pôle d'Enseignement Artistique
 Entrée rue Emile Zola

FÉVRIER

■ **07 février - 19h**
08 février - 14h
Rifles
 par le Basket Club Mehun
 Centre socioculturel André Malraux

■ **07 > 08 février**
Compétition
 par le Canoë-kayak club de Mehun
 Jardins du Duc Jean de Berry

■ **12 février - 14h**
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

■ **12 février > 21 avril**
Exposition « La Borne, 365 jours d'art contemporain en Centre Val de Loire »
 Place du 14 juillet

■ **14 février - 19h**
Soirée Bavaroise
 par l'Harmonie municipale de Mehun-sur-Yèvre
 Centre socioculturel André Malraux

■ **20 février - 14h30 > 18h30**
Don du sang
 par l'Association pour le don de sang bénévole
 Centre socioculturel André Malraux

■ **21 février - 20h**
Rifles
 par le Cercle Pongiste Mehunois
 Centre socioculturel André Malraux

■ **26 février - 20h30**
Concert
 par le BrassBerry
 Centre socioculturel André Malraux

■ **27 février - 20h**
Concert
 par l'Académie Musicale du Cher
 Centre socioculturel André Malraux

MARS

■ **03 mars - 18h30**
Conseil municipal
 Salle du Conseil - Mairie

■ **06 mars - 14h > 19h**
07 > 08 mars - 9h > 18h
Bourse aux livres
 par l'association Encouragement du Dévouement Mehun-Val d'Yèvre
 Centre socioculturel André Malraux

■ **08 mars - 15h**
Conférence de Printemps
 par le Groupe Historique et Archéologique de Mehun-sur-Yèvre

■ **12 mars - 14h**
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

■ **14 mars - 19h30**
Loto
 par l'Amicale des Culottes Courtes
 Centre socioculturel André Malraux

■ **15 mars**
Elections municipales

■ **19 mars - 18h**
Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
 Place du Souvenir Français

■ **21 mars - 20h**
Diner de printemps
 par l'association Temps Danse Mehun
 Centre socioculturel André Malraux

■ **22 mars**
Elections municipales



27 mars - 20h
Audition de Cordes
 par le Conservatoire
 Collégiale Notre-Dame

28 mars
Présentation du livre de Jean CHEN
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

28 mars
Ouverture du musée Charles VII
 Pôle de la Porcelaine
 et château Charles VII

28 mars - 20h
Concert de Printemps
 par l'Harmonie municipale et l'Orchestre
 Cadet du Conservatoire
 Centre socioculturel André Malraux

AVRIL

05 avril - 15h30
Chasse aux oeufs
 par le Comité des Fêtes avec le soutien de la
 Municipalité
 Jardins du duc Jean de Berry, devant le
 Pôle de la Porcelaine

10 avril - 19h
Concert des familles
 par le Conservatoire
 Espace Maurice Genevoix

11 avril
Ouverture du camping

11 avril - 13h30 > 18h
12 avril - 10h > 18h
Salon des Métiers d'Art
 Centre socioculturel André Malraux

16 avril - 14h
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

21 avril - 14h30 > 18h30
Don du sang
 par l'Association pour le don de sang bénévole
 Centre socioculturel André Malraux

26 avril - 11h
**Journée nationale du souvenir
 des victimes et des héros de la
 déportation**
 Place du Souvenir Français

28 avril - 18h30
Conseil municipal
 Salle du Conseil - Mairie

MAI

08 mai - 10h
**Commémoration de la Victoire
 du 8 mai 1945**
 Place Jean Manceau

14 mai
Brocante / Vide-Greniers
 par le Judo Club Mehun
 Boulevard de la Liberté

21 mai - 14h
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

27 mai
Journée Nationale de la Résistance

28 mai - 19h
**Audition de piano, flûte et guitare
 et exposition d'arts plastiques sur
 le thème Murakami**
 par le Pôle d'Enseignement Artistique
 Espace Maurice Genevoix

29 mai - 20h
Concert
 par 14.5 et l'ensemble de cuivres
 du conservatoire
 Centre socioculturel André Malraux

JUIN

02 juin - 19h
Conte musical pour petits et grands
«Lili la souris musicienne»
 par le Pôle d'Enseignement Artistique
 Centre socioculturel André Malraux

06 juin
Exposition
 par l'école municipale d'arts plastiques
 Pôle d'Enseignement Artistique

07 juin - 16h
**Couronnement
 de la 144^{ème} Rosière**
 Jardins du Duc Jean de Berry

08 juin - 18h
**Journée nationale d'hommage aux
 «morts pour la France» en Indochine**
 Place du Souvenir Français

09 > 12 juin
Semaine «Littérature argentine»
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

13 juin - 15h
Journée de l'Archéologie
 par le musée Charles VII
 Château Charles VII

16 juin - 19h
Conte musical
«Les 3 petits cochons»
 par le Pôle d'Enseignement Artistique
 Centre socioculturel André Malraux

18 juin - 14h
Goûter
 par l'Amicale des Anciens
 Centre socioculturel André Malraux

18 juin - 18h
**Journée nationale commémorative
 de l'appel du Général de Gaulle, le
 18 juin 1940**
 Place de Souvenir Français

18 juin - 18h30
Audition d'accordéon
 par le Conservatoire
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

20 juin - 18h30
Crime au château
 Sur inscription

18 juin - 18h30
Audition d'accordéon
 par le Conservatoire
 Bibliothèque municipale Alain-Fournier

24 juin
Fête de la musique
 Jardins du Duc Jean de Berry

26 juin - 14h30 > 18h30
Don du sang
 par l'Association pour le don de sang bénévole
 Centre socioculturel André Malraux

28 juin - 16h
Concert
 par la Chorale Voca'Song
 Collégiale Notre Dame

Les informations de l'agenda peuvent
 être susceptibles de modifications une
 fois le magazine publié.
 Consultez l'agenda complet et à jour
 sur le site de la ville.



Contact Presse
 Pour les demandes de parution
 dans le Berry Républicain :
redaction.berry@centrefrance.com

■ Le musée Charles VII «hors les murs»

Si les objectifs principaux d'un musée sont de conserver et d'exposer ses collections, il est aussi régulièrement sollicité pour prêter ses œuvres vers d'autres établissements. Elles deviennent alors la vitrine de la cité et, plus que jamais, **l'année écoulée a été riche en échanges, véritable ambassadeur du territoire.**

C'est tout d'abord le musée Condé du château de Chantilly qui, profitant de la restauration de l'un des plus remarquables manuscrits du Moyen Âge a demandé **le prêt de deux carreaux de pavement mis au jour sur le site du château.** En effet, ce livre unique appelé Très Riches Heures a été exécuté pour le duc de Berry, également commanditaire du château-résidence de Mehun.

Ainsi, sous les hautes voûtes de la salle du jeu de paume du prestigieux domaine de Chantilly, **les symboliques ours et cygne ducaux ont côtoyé des sculptures et des livres les plus admirables de cette époque.** Découverts au pied même des appartements princiers du château, ces carreaux sont, par leurs techniques arabo-espagnoles et la qualité de leurs tracés, le reflet de la puissance artistique du duc. En rassemblant autant de livres, peintures, sculptures et objets de prestige, c'est une sorte de restitution de l'intérieur de notre château que Chantilly proposait. **C'est aussi et surtout plus de 75 000 visiteurs qui ont admiré nos "petits carrés d'histoire".**

Cette exposition a également fait l'objet d'un reportage télévisuel fort documenté au travers duquel Mehun, Bourges et le Berry ont été très largement évoqués.



Cet automne, **quelques œuvres en porcelaine de style Art Déco (1925) complètent auprès de la médiathèque Leïla Slimani de Bourges l'exposition «Jacques Rivière et la modernité des années 20».** Nos pièces (sujet Ballet Russe de GODART, danseuse au Faune de Domergue et biche d'ODYV) illustrent parfaitement la modernité des années 1920, avec la préparation de l'Exposition «Arts Décoratifs», la venue des Revues étrangères de music-hall ou les courants artistiques nouveaux comme le mouvement Dada...



Il est possible de **revoir le fragment d'aile du Simoun, la gourde du désert et quelques photographies du fonds Prévot-Saint-Exupéry du musée de Mehun dans le cadre de la réédition de la collection "Les Livres du futur", «Terre des Hommes»,** un ouvrage majeur dans l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944), largement illustré par Riad SATTOUF.

Les collections mehunoises illustrent aussi un autre ouvrage en coédition Julliard – France-Inter, In Extremis (de et d'après les podcasts) de Daniel Fiévet. Les éditions du Lampadaire préparent un ouvrage sur les animaux avec une gravure d'Antonio Tempesta (première moitié du XVII^e siècle) d'autant plus belle qu'elle est relativement rare et bien conservée.

De même des planches animalières de la collection Maquaire seront prêtées au musée de Cosne-Cours sur Loire.





Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cela fera bientôt six ans que vous nous avez élus, six années durant lesquelles, malgré la crise du COVID, les restrictions budgétaires et les dépenses croissantes, nous avons pu mener à bien le programme de mandature que nous vous avons proposé, voire plus !

Il nous aura pour cela fallu constamment chercher de nouvelles sources de recettes mais également chercher à réduire nos dépenses, tant dans la conception de nos actions et projets que dans la réorganisation de nos services.

De nombreux efforts seront toujours à réaliser qui seront désormais l'apanage de la nouvelle équipe municipale à venir, condition sine qua non pour qu'elle puisse se garantir d'une capacité financière suffisante.

Mais elle ne pourra le faire que si elle se sent soutenue et encouragée par sa population c'est à cette condition que Mehun s'en sortira grandie et encore plus attractive au sein de notre territoire.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Nicolas KOCH, Jacqueline RONDET

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Le groupe «Mehun-sur-Yèvre, c'est vous ! » n'a pas exercé son droit d'expression.

Fermeture des services

Les services de la mairie seront fermés les jeudis 25 décembre et 1^{er} janvier.

La bibliothèque municipale Alain-Fournier sera fermée du 21 décembre au 5 janvier inclus. Réouverture le mardi 6 janvier 2026.



Suivez l'actualité et les alertes de Mehun-sur-Yèvre avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur

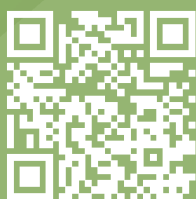


© PanneauPocket



12^e

Salon des Métiers d'Art



Entrée : 2€
Gratuit -16 ans

Liste
des artisans
participants
à venir ici

11 > 12
AVRIL 2026

Samedi : 13h30 > 18h
Dimanche : 10h > 18h

**Centre socioculturel
André Malraux**

MEHUN-SUR-YÈVRE



Renseignements - www.ville-mehun-sur-yevre.fr - 02 48 57 75 75

Conception/Crédits photos : ville de Mehun-sur-Yèvre - Impression : Addigraphic - Ne pas jeter sur la voie publique